





Pendant que nous réfléchissons aux trois dernières années et que nous nous penchons sur les trois prochaines, l'IPIC est fier du travail et du dévouement de ses membres et de l'équipe de l'IPIC.

En tant que communauté diversifiée de professionnels, nous avons fait des progrès importants en vue d'accroître la sensibilisation à la profession de la PI tout en élargissant notre champ d'action pour soutenir et encourager l'innovation et la protection des droits de PI au Canada.

Des droits de PI solides et équitables demeurent des éléments essentiels d'une économie canadienne robuste et prospère. Les avancées extraordinaires enregistrées partout dans le monde dans les domaines de la technologie, de la science et des arts se produisent à un rythme exponentiel. Ces avancées transforment le monde des affaires et les économies mondiales et avec eux, le paysage de la propriété intellectuelle.

En tant que porte-parole de la profession de la PI au Canada, nous devons être en mesure de naviguer en toute confiance dans les progrès pour nous assurer que l'expertise de nos membres et les lois qui régissent la PI continuent d'être à la hauteur de l'ampleur et du rythme du changement. Nous devons être prêts à anticiper et à comprendre l'impact des tendances nouvelles et émergentes.

En même temps, nous constatons également un changement fondamental dans la façon dont nos membres travaillent et le rythme de l'innovation et du changement nous oblige à garder à l'esprit le besoin de maintenir un équilibre et des liens dans nos communautés professionnelles. En tant qu'association nationale, comptant des membres de l'ensemble du vaste paysage canadien, nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. L'IPIC offre une occasion unique de tisser des liens les uns avec les autres, d'échanger des idées et de fournir un soutien en cette période de changement rapide.

Le soutien que nous offrons à la profession de la propriété intellectuelle en tirant parti de la riche histoire et de l'expérience de l'IPIC depuis près de cent ans assurera notre succès. La participation à l'IPIC renforce notre voix collective et permet à notre profession de rester résiliente, agile et avant-gardiste.

Nous vivons une époque passionnante et, à la fin de nos 100 premières années, l'IPIC demeure déterminé à renforcer le régime canadien de la propriété intellectuelle et à améliorer les connaissances et l'expérience de ses membres par la défense des intérêts et la sensibilisation pour les 100 prochaines années.

Tim Lowman  
Président de l'IPIC et président du conseil d'administration  
Institut de la propriété intellectuelle du Canada



# Qui nous sommes

Nous sommes l'autorité principale en matière de propriété intellectuelle au Canada et le porte-parole de confiance des professionnels de la propriété intellectuelle, y compris les agents de brevets, les agents de marques de commerce et les avocats qui exercent des activités se rapportant à la propriété intellectuelle.

# Ce que nous faisons

Nous travaillons à renforcer les connaissances fiables des conseillers en propriété intellectuelle canadiens, à protéger l'engagement de la profession à l'égard de l'éthique, des normes et de l'expertise les plus élevées et à façonner un environnement politique et commercial qui encourage le développement, l'utilisation et la valeur de la propriété intellectuelle au Canada.

# Pourquoi nous le faisons

Nous croyons que la PI est une composante essentielle de l'innovation – essentielle à l'économie et à la croissance du Canada dans toutes les industries et tous les secteurs. À mesure que la profession de la PI se développe, nous avons besoin de professionnels de la PI hautement qualifiés et agréés pour représenter le vaste bassin de talents diversifiés qui reflète véritablement le Canada.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023



ADAM KINGSLEY  
Chef de la direction



TIM LOWMAN  
Président et  
président du Conseil



PAULA CLANCY  
Secrétaire



NATHANIEL LIPKUS  
Trésorier



LOUIS-PIERRE GRAVELLE  
Président sortant



BÉATRICE NGATCHA  
Administratrice



JASON MARKWELL  
Administrateur



JENNIFER DOVE  
Administratrice



JORDANA SANFT  
Administratrice



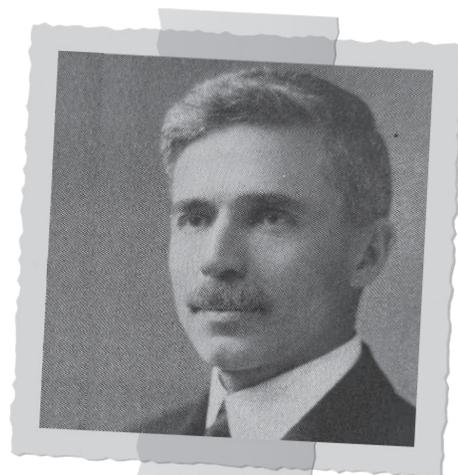
## Ce qui motive notre travail

- En tant que porte-parole de la PI au Canada, nous sommes des **professionnels qui travaillent assidûment** et qui se consacrent à soutenir nos membres.
- Nous sommes **fiers** d'être les **experts de confiance** qui appuient et promeuvent la valeur de la PI au Canada depuis près de 100 ans.
- Nous croyons en une **prise de décision éclairée** et en la **transparence** pour créer et maintenir un dialogue crédible, honnête et ouvert.
- Les professionnels de la propriété intellectuelle travaillent dans un milieu accéléré et axé sur des idées toujours en quête de l'avenir. En tant qu'organisation, l'IPIIC s'efforce d'apporter cette même étincelle **d'inspiration** et **d'innovation** à tout ce que nous faisons.
- Nous croyons qu'en **connectant une communauté** de pairs en propriété intellectuelle, nous pouvons soutenir la profession et les uns les autres dans nos efforts pour élargir la compréhension et la valeur de la propriété intellectuelle au Canada.



# Façonner un avenir éclairé par notre fière histoire

Avec l'évolution, l'innovation et la mondialisation du marché, le rôle des professionnels de la PI et leur contribution à une économie canadienne forte n'ont jamais été aussi importants. Depuis près de 100 ans, la force de notre engagement et la richesse de nos connaissances et de notre expertise s'accumulent et s'enracinent dans la communauté canadienne de la propriété intellectuelle. Alors que nous approchons de notre centenaire en 2026, le moment est venu pour l'IPIC de réaffirmer notre rôle et la valeur des services que nous offrons à nos membres pendant que nous mettons le cap sur les 100 prochaines années.



Premier président de l'IPIC, 1926-27  
J.E. Maybee

Au moment où nous examinons notre longue histoire, nous sommes conscients de la constitution de l'IPIC, qui a été établie pour la première fois en 1926 et qui reste valide et pertinente selon les normes d'aujourd'hui. La constitution de l'IPIC demeure la base de tout ce que nous faisons, et nous sommes persuadés que ses principes continueront de guider notre travail, d'inspirer et de valider notre engagement envers nos membres et la profession de la propriété intellectuelle à long terme.

## *Extrait de la Constitution de l'IPIC*

L'Institut de la propriété intellectuelle du Canada / Intellectual Property Institute of Canada (autrefois appelé Institut canadien des brevets et marques / Patent and Trademark Institute of Canada) a été fondé en 1926 par un groupe de professionnels canadiens de la propriété intellectuelle. L'Institut a été constitué en vertu des lois du Canada par lettres patentes et lettres patentes supplémentaires délivrées en 1935, 1957, 1979 et 1999, puis prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en 2013. Ses objectifs sont :

- (a) représenter les intérêts des professionnels canadiens de la propriété intellectuelle.
- (b) influencer sur l'évolution des lois relatives à la propriété intellectuelle ayant un effet potentiel au Canada, qu'elles aient été adoptées au Canada ou non.
- (c) être l'autorité reconnue et incontestable en matière de droit et de pratique dans le domaine de la propriété intellectuelle au Canada.
- (d) faire en sorte que les professionnels canadiens de la propriété intellectuelle aient des connaissances, une formation et une éthique de haut calibre.
- (e) favoriser la croissance des activités liées à la propriété intellectuelle dans l'économie canadienne.



# Plan stratégique 2024-2026 de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada



Le plan stratégique de l'IPIC pour 2024-2026 comprend trois secteurs d'intervention :

- 1 Le porte-parole pour la PI**
- 2 Formation professionnelle et leadership intellectuel**
- 3 Promouvoir une communauté de propriété intellectuelle de calibre mondial**

Reposant l'un sur l'autre, tous les secteurs d'intervention sont interdépendants et contiennent des objectifs et des tactiques mesurables particuliers qui permettront à l'IPIC de progresser dans l'atteinte des résultats souhaités.



Conférence annuelle de 1957, Toronto, ON

## Secteur d'intervention 1 : Le porte-parole pour la propriété intellectuelle

Il n'a jamais été aussi important de veiller à ce que l'IPIIC élève la voix de la profession et rehausse le rôle et le calibre des professionnels de la propriété intellectuelle de confiance dans la protection des droits de propriété intellectuelle au Canada.

Le rôle principal de l'IPIIC est de défendre les intérêts de nos membres et de communiquer la valeur importante des services que nos membres fournissent. À mesure que l'industrie de la propriété intellectuelle évolue, l'IPIIC continuera de promouvoir la profession de la propriété intellectuelle comme une carrière de choix gratifiante en créant des occasions d'établir un vivier diversifié de nouveaux talents qui continueront le travail digne de confiance de la profession.

Pour que nos membres puissent exercer efficacement leurs activités, nous préconiserons également des lois, des règlements, des politiques et des programmes justes et solides qui appuient et favorisent les intérêts de nos membres qui, à leur tour, profitent à l'intérêt public.

---

### *Notre objectif :*

*L'IPIIC fera de façon active et constante la promotion des points de vue et du profil des professionnels de la PI en mobilisant le gouvernement, des représentants élus, des tribunaux, des groupes œuvrant dans le domaine de la PI dans le monde, des partenaires et des intervenants pour mettre au premier plan et soutenir les intérêts de la profession de la PI et pour défendre un environnement qui protège les droits de PI solides et encourage une profession dynamique de la PI au Canada.*

---





## OBJECTIF 1.1 – LA VALEUR DE LA PROFESSION

Les professionnels de la PI sont fiers des services et des connaissances qu'ils fournissent à leurs clients. L'expertise et la valeur qu'ils fournissent aux innovateurs permettent aux entreprises d'accroître leur valeur, de protéger l'innovation et de renforcer leur succès à long terme sur des marchés plus importants.

*L'IPIIC veillera à ce que l'expérience, les connaissances et l'expertise des professionnels de la PI soient valorisées dans le cadre de bonnes pratiques commerciales et comprises de façon plus large dans tous les aspects de l'industrie, et à ce que la profession soit considérée comme une occasion de carrière hautement appréciée et enrichissante qui alimente une économie canadienne dynamique et innovatrice.*

*Nous atteindrons cet objectif de la manière suivante :*

- Continuer d'élaborer et de lancer des communications clés qui orientent, sensibilisent et incitent les entreprises canadiennes afin qu'elles collaborent avec des professionnels de la PI qualifiés qui peuvent naviguer dans tous les aspects du continuum de la protection de la PI.
- Continuer de communiquer et d'informer le gouvernement de la valeur intrinsèque de la propriété intellectuelle et de l'importance de promouvoir et de financer des programmes qui encouragent la protection de la propriété intellectuelle grâce à des conseils professionnels compétents et stratégiques en matière de propriété intellectuelle.
- Collaborer avec les étudiants et les établissements d'enseignement pour promouvoir la profession de la PI comme une carrière gratifiante et épanouissante qui a un impact sur tous les aspects des affaires, de l'industrie, des sciences et des arts canadiens tout en souscrivant au principe d'une population diversifiée et inclusive.
- Faire connaître les 100 années de service que l'IPIIC a offert à la profession de la PI en célébrant notre histoire comme une organisation professionnelle fiable et fière qui a servi et continuera de servir un paysage canadien solide et prospère de l'industrie et de l'innovation.

## OBJECTIF 1.2 – RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE

Au cours des dernières années, le paysage dans lequel l'IPIC exerce ses activités a changé de plusieurs façons. En 2018, le gouvernement fédéral a adopté une loi habilitante pour établir un organisme de réglementation indépendant pour la profession, chargé de protéger l'intérêt public. Avec presque 100 ans que l'IPIC vient de passer à défendre les intérêts de la profession, l'organisation sera désormais plus que jamais mobilisée pour représenter les points de vue de la profession dans ce nouvel environnement réglementaire.

*L'IPIC veillera à ce que les intérêts de la profession de la PI soient clairement et uniformément articulés auprès de l'organisme de réglementation et d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) en préconisant un système bien gouverné, moderne, consultatif et transparent.*

*Nous atteindrons cet objectif de la manière suivante :*

- Surveiller les activités de l'organisme de réglementation dans son rôle de protection de l'intérêt public et défendre les intérêts de notre profession pour assurer une réglementation adaptée.
- Poursuivre notre travail visant à faire en sorte que l'IPIC soit reconnu par l'organisme de réglementation comme le porte-parole chevronné et fiable qui représente la profession de la PI au Canada.
- Continuer de collaborer avec ISDE pour promouvoir l'évolution continue du système de réglementation professionnelle de la PI en vue d'adopter un modèle d'autoréglementation.





## OBJECTIF 1.3 – POLITIQUES ET LOIS SUR LA PI

Avec la récente décision judiciaire restrictive sur la portée du privilège pour les agents de brevets, les délais dans les examens des marques de commerce à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), la mondialisation accrue du marché et les progrès dans les nouvelles technologies qui ont une incidence sur tous les aspects des affaires – pour n'en nommer que quelques-uns –, il est devenu de plus en plus important pour l'IPIIC de rester au courant des enjeux qui ont une incidence sur nos membres.

*L'IPIIC continuera de plaider en faveur d'une législation, d'une réglementation, de politiques et de traités internationaux équitables et efficaces en matière de propriété intellectuelle qui appuient positivement les intérêts et les objectifs de la profession de la PI et qui favorisent un environnement propice à un système de propriété intellectuelle solide au Canada.*

*Nous atteindrons cet objectif de la manière suivante :*

- Continuer de mobiliser les membres afin de tirer parti de leurs connaissances pour élaborer des présentations au gouvernement, participer à des processus de consultation et intervenir dans des affaires judiciaires clés.
- Collaborer de façon proactive avec le Parlement et les représentants du gouvernement sur les nouvelles questions de politique publique (p. ex. l'IA) qui entraînent des répercussions plus larges et de grande portée sur la PI au Canada.
- Orienter les discussions avec les gouvernements provinciaux et les intervenants afin de promouvoir activement l'harmonisation des programmes de PI à l'échelle nationale.

## Secteur d'intervention 2 : Formation professionnelle et leadership intellectuel

Compte tenu de l'augmentation des pratiques de propriété intellectuelle non autorisées et non réglementées au Canada, il n'a jamais été aussi important de s'assurer que la valeur, les connaissances et l'expérience de nos membres sont sans précédent et que les services que nos membres fournissent à leurs clients leur permettent de continuer à investir dans leur propriété intellectuelle et à la protéger.

*Notre objectif :*

*À titre de centre d'information et de connaissances pour la profession, l'IPIIC continuera d'élaborer et d'offrir une formation de haute valeur, accessible et exceptionnelle, des programmes de formation professionnelle, des outils et un leadership intellectuel qui permettront à ses membres d'atteindre et de maintenir les normes professionnelles, les habilités et les compétences les plus élevées nécessaires pour entreprendre et réaliser des carrières fructueuses et épanouissantes.*

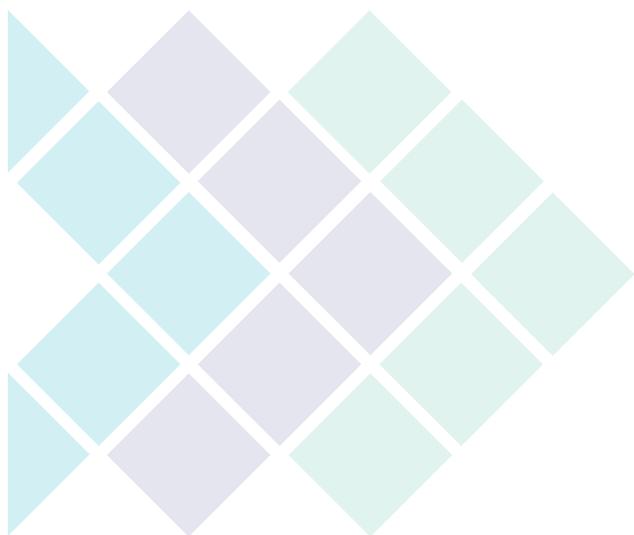
## OBJECTIF 2.1 – OFFRES ÉDUCATIVES

L'IPIIC s'est engagé à favoriser des niveaux élevés de connaissances, de formation et d'éthique parmi les professionnels canadiens de la PI. La priorité accordée à la formation professionnelle continue, le réseautage entre pairs et la création d'une communauté de professionnels compétents et dévoués, appuiera le travail de l'IPIIC pour faire connaître la valeur offerte par nos membres.

***L'IPIIC continuera de développer et de fournir en temps opportun les possibilités de formation et de formation professionnelle continue les plus pertinentes et plus axées sur les compétences, qui offrent aux professionnels de la propriété intellectuelle l'accès à la formation la plus récente à toutes les étapes de leur carrière.***

***Nous atteindrons cet objectif de la manière suivante :***

- Évaluer régulièrement les offres éducatives pour s'assurer qu'elles répondent aux exigences de formation professionnelle continue et qu'elles soient facilement accessibles aux membres.
- Élargir les offres actuelles à chaque étape du cycle de vie d'un professionnel de la propriété intellectuelle pour y inclure des groupes de pairs, des ateliers, des cours magistraux, des tables rondes et d'autres moyens novateurs afin d'échanger des informations et l'expérience.
- Élaborer et offrir des offres éducatives de pointe qui fournissent de l'information sur les nouveaux enjeux ayant une incidence sur la profession.





## OBJECTIF 2.2 – LEADERSHIP INTELLECTUEL

La clé pour mener des conversations enrichissantes et bâtir une communauté de leaders de pensée perspicaces, c'est d'offrir en temps opportun l'accès à des informations essentielles, des connaissances fondamentales et des idées novatrices.

*En tant que porte-parole de la profession de la propriété intellectuelle, l'IPIC tirera parti de l'expérience, des connaissances et de l'expertise de ses membres pour créer un leadership intellectuel qui éclairera tous les aspects de la communication, des activités éducatives et de la sensibilisation de l'IPIC.*

*Nous atteindrons cet objectif de la manière suivante :*

- Créer des occasions de positionner l'IPIC comme un centre d'expertise en tirant parti des forces et des idées des membres afin d'accroître l'engagement sur des enjeux d'intérêt pour la profession.
- Créer et diffuser de l'information sur les tendances nouvelles et émergentes comme l'IA, l'exploration spatiale et la métaverse, qui informera les groupes de réflexion, le leadership en matière de pensée et les relations gouvernementales tout en renforçant et en stimulant la croissance de la profession dans des domaines nouveaux et innovateurs.
- Créer une bibliothèque ou un référentiel de connaissances où les membres peuvent facilement rechercher et trouver des connaissances, l'information, des connaissances et un contenu webinaire pertinent.

## Secteur d'intervention 3 : Promouvoir une communauté de propriété intellectuelle de calibre mondial

Comme c'est le cas pour de nombreuses industries, la façon dont nous travaillons a changé de façon spectaculaire. Les besoins de la profession et de la communauté ont fondamentalement changé, et nous avons constaté une orientation plus marquée vers l'établissement de liens et d'une communauté comme moyen de renforcer la résilience.

*Notre objectif :*

*L'IPIIC continuera de chercher des moyens nouveaux et novateurs qui permettront aux membres de créer des réseaux et d'interagir avec des pairs et qui encourageront un échange interactif et immersif d'idées pour renforcer la résilience, la diversité et l'inclusion de la communauté de la propriété intellectuelle.*

### OBJECTIF 3.1 – ORGANISATION DE CHOIX POUR LES PROFESSIONNELS DE LA PI

Dans un environnement en constante évolution, il est crucial que nous continuions de positionner l'IPIIC comme une communauté de calibre mondial et diversifié qui appuie une profession exceptionnelle et hautement fiable. Les efforts déployés pour renforcer nos membres pour qu'ils soient plus représentatifs de la population canadienne et qu'ils soient davantage représentés en région offriront des possibilités de stabiliser davantage l'organisation déjà forte.

***Renforcer la position de l'IPIIC en tant qu'organisation de choix pour les professionnels et les entreprises en matière de propriété intellectuelle en articulant clairement le rendement sur le capital investi et en élargissant nos services afin de refléter la communauté de professionnels bien informés, diversifiés et inclusifs que nous servons.***

***Nous atteindrons cet objectif de la manière suivante :***

- Élaborer une stratégie visant à augmenter le nombre de nos membres qui tire parti de l'engagement exceptionnel de l'IPIIC à appuyer les professionnels hautement qualifiés, compétents et de confiance et qui permettra de présenter l'IPIIC comme l'association de choix.



### OBJECTIF 3.2 – LIENS ENTRE LES MEMBRES

Dans un grand pays qui s'étend sur six fuseaux horaires, il est parfois difficile d'avoir un sentiment d'appartenance à la communauté. Nous comprenons que la communauté ne peut pas se développer sans créer des occasions de tisser des liens sur des sujets qui comptent dans l'ensemble du spectre de la profession.

*L'IPIC continuera d'effectuer des recherches et de créer des occasions nouvelles et innovatrices pour les membres de bâtir une communauté et de tisser des liens qui tiennent compte de l'ensemble du spectre de la profession de la PI d'un océan à l'autre.*

*Nous atteindrons cet objectif de la manière suivante :*

- Développer et offrir une gamme d'occasions de réseautage qui renforceront les réseaux membres et élargiront les liens entre pairs et des liens axés sur des sujets éducatifs régionaux.
- Déterminer les possibilités d'établir des relations avec d'autres associations de propriété intellectuelle dans le monde qui pourraient offrir aux membres des possibilités précieuses de réseautage et d'acquisition des connaissances.



### OBJECTIF 3.3 – PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE BIEN-ÊTRE

De plus en plus, nous sommes inondés d'informations, de technologies et de distractions. Les professionnels de la propriété intellectuelle qui sont fiers de travailler dans un environnement caractérisé par un rythme rapide, exigeant et soumis à de fortes pressions ne font pas exception. Faire de l'espace pour normaliser les conversations autour de la diversité et de l'inclusion, de la santé mentale et du bien-être entier fournira aux professionnels de la PI les outils et les pratiques exemplaires dont ils ont besoin pour assurer l'équilibre, l'équité et l'accessibilité à leur travail.

*L'IPIIC continuera d'offrir aux membres des possibilités, des outils, des cours et des connaissances qui leur permettront d'atteindre une meilleure harmonie personnelle et professionnelle dans un milieu diversifié, équitable, inclusif, sécuritaire et exempt d'obstacles.*

*Nous attendrons cet objectif de la manière suivante :*

- Mettre en place un inventaire solide d'outils professionnels et de ressources de bien-être pour appuyer les membres.
- Créer des forums et des tables rondes où les membres peuvent échanger leurs connaissances, leurs idées et leurs expériences.
- Généraliser et élargir les possibilités d'offrir des services éducatifs et des activités plus accessibles pour inclure davantage d'options en français et des services d'aide technique pour les personnes ayant une déficience auditive ou visuelle.

## Conclusion

À une époque où le monde évolue, innove et progresse à un rythme sans précédent que nous ne pouvons souvent suivre, le travail des professionnels de la propriété intellectuelle est plus important que jamais. Ce plan stratégique est un guide fondamental de l'approche de l'IPIIC à l'égard de nos travaux pour les trois prochaines années et nous sommes enthousiastes à l'idée de ce qui attend la profession et le monde de l'innovation, de la croissance et de l'avancement au Canada.



Institut de la propriété  
intellectuelle du Canada

Institut de la propriété intellectuelle du Canada  
360, rue Albert, bureau 550, Ottawa, ON K1R 7X7  
613-234-0516 | [ipic.ca](http://ipic.ca)

